



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Diamantpaste Hyprez® SC-HT, öllöslich

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories d'utilisation [PC]

Agent de polissage

Conditions d'utilisation recommandées

Coupe, meulage, polissage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach
Téléphone +49 (0) 2204 - 839 - 0, Fax +49 (0) 2204 - 839 - 60
E-Mail info@joke.de
Internet www.joke.de

Service des renseignements

Markus Abstoss
Téléphone +49 (0) 2204 - 839 - 577
Fax +49 (0) 2204 - 839 - 60
E-mail (personne compétente):
m.abstoss@joke.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg
Téléphone +49 (0) 7 61 - 1 92 40
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8
2020 1816

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Consignes en cas de risques physiques

Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour la santé

Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

Aucune information disponible.

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications complémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Mot signal

aucun

Consignes en cas de risques physiques

Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour la santé

Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

Aucune information disponible.

Consignes de sécurité

Prévention

Aucune donnée disponible

Réaction

Aucune donnée disponible

Stockage

P404 Stocker dans un récipient fermé.

Evacuation

P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Indications diverses

Prescriptions particulières concernant l'emballage

Aucune information disponible.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

Ce mélange ne contient aucune substance à déclarer selon les critères de 3.2 de l'annexe II du règlement REACH.

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Oter immédiatement les vêtements souillés, y compris les sous-vêtements et les chaussures.

Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

Retirer les lentilles de contact existantes si possible

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Après ingestion

En cas de vomissement, tourner la personne sur le côté.

Ne pas faire vomir.

Observez le danger d'aspiration.

La personne concernée a besoin de calme.

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucune information disponible.

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

mousse

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.



Remarques diverses

Combustion avec importante formation de noir de fumée.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.
En cas de pollution des eaux ou des égouts, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement.
Traiter uniquement dans les locaux et appareillages appropriés.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols.

Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Nettoyer complètement après le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition.
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
Observer les règles générales de protection contre le feu.
Eviter les sources de chaleur.



7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des acides, des bases ou des matières combustibles.

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

Stabilité au stockage

Aucune information disponible.

Classe de stockage (RFA) Pas de classe de stockage

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

Autres mesures de protection

vêtement de protection imperméable

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement

Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Prendre les mesures de protection appropriées pour limiter ou empêcher les émissions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

pâteux

Couleur

variable, selon la coloration

Odeur

douce

Seuil olfactif

Aucune donnée disponible



Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|--|--------------------------|-------------|---|---------|-----------|
| valeur pH | Aucune donnée disponible | | | | |
| Température d'ébullition/plage d'ébullition | non déterminé | | | | |
| Point de fusion | > 60 °C | | | | |
| Point d'éclair | > 100 °C | | | | |
| Vitesse d'évaporation | Aucune donnée disponible | | | | |
| Inflammation (à l'état solide) | non déterminé | | | | |
| Inflammation (à l'état gazeux) | non déterminé | | | | |
| Température d'inflammation | non déterminé | | | | |
| Température d'auto-inflammation | non déterminé | | | | |
| Limite inférieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Limite supérieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | | | | |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | | | | |
| Densité en vrac | Aucune donnée disponible | | | | |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | | | | |
| Solubilité dans l'eau | | | | | insoluble |
| Solubilité dans un autre produit | Aucune donnée disponible | | | | |



| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|---|--------------------------|-------------|---|---------|----------|
| Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W) | non déterminé | | | | |
| Température de décomposition | non déterminé | | | | |
| Viscosité Aucune donnée disponible | non déterminé | | | | |
| Test de séparation des solvants | Aucune donnée disponible | | | | |
| Teneur en solvant | Aucune donnée disponible | | | | |
| Teneur en eau | non déterminé | | | | |
| Teneur en solides | non déterminé | | | | |
| Indice de combustion | Aucune donnée disponible | | | | |
| Sensibilité aux chocs | Aucune donnée disponible | | | | |
| Propriétés comburantes Aucune donnée disponible | | | | | |
| Propriétés explosives Aucune donnée disponible | | | | | |
| 9.2. Autres informations Aucune information disponible. | | | | | |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Si manipulé et stocké comme prévu, aucune réaction dangereuse ne se produira.

10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil.

Températures élevées, sources d'inflammation, matériaux incompatibles

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Peut attaquer les matières plastiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

| | Valeur/Evaluation | Espèces | Méthode | Remarque |
|--|---|---------|---------|----------|
| DL50 aiguë par ingestion | Aucune donnée disponible | | | |
| DL50 aiguë par contact avec la peau | Aucune donnée disponible | | | |
| CL50 aiguë par inhalation | Aucune donnée disponible | | | |
| Irritation de la peau | Non irritant. | | | |
| Irritation des yeux | Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire. | | | |
| Sensibilisation de la peau | Aucune donnée disponible | | | |
| Sensibilisation des voies respiratoires | Aucune donnée disponible | | | |

Toxicité subaiguë - Cancérigène

| | Valeur | Espèces | Méthode | Evaluation |
|--|--------|---------|---------|--------------------------|
| Toxicité subaiguë | | | | Aucune donnée disponible |
| Toxicité subchronique | | | | Aucune donnée disponible |
| Toxicité chronique | | | | Aucune donnée disponible |
| Mutagène | | | | Aucune donnée disponible |
| Tératogène | | | | Aucune donnée disponible |
| Cancérigène | | | | Aucune donnée disponible |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | | | | Aucune donnée disponible |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | | | | Aucune donnée disponible |



Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Aucune donnée disponible

Constatations empiriques

Aucune donnée disponible

Remarques générales

absence de données toxicologiques

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

| Valeur | Espèces | Méthode | Evaluation |
|------------------|---------|---------|--------------------------|
| | | | Aucune donnée disponible |
| Poisson | | | |
| Daphnie | | | Aucune donnée disponible |
| Algues | | | Aucune donnée disponible |
| Bactéries | | | Aucune donnée disponible |

12.2. Persistance et dégradabilité

| Taux d'élimination | Méthode d'analyse | Méthode | Evaluation |
|---------------------------------------|--------------------------|---------|------------|
| Dégradabilité physico-chimique | non applicable | | |
| Biodégradabilité | non applicable | | |
| Dégradabilité facile | non applicable | | |
| Elimination biologique | Aucune donnée disponible | | |
| Dégradabilité selon WRMG | Aucune donnée disponible | | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

Remarques générales

Le produit n'est pas nuisible pour l'environnement.



RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Traiter selon l'état actuel des connaissances techniques avant de déverser dans les canalisations ou les eaux usées.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | ADR/RID | IMDG | IATA-DGR |
|---|---------|------|----------|
| 14.1. Numéro ONU | - | - | - |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | - | - | - |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | - | - | - |
| 14.4. Groupe d'emballage | - | - | - |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | - | - | - |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transporter dans des conteneurs fermés, droits et sûrs. Conseils pour une manipulation sans danger: voir sections 6 - 8

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport maritime IMDG

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisations

Aucune donnée disponible

Limites d'utilisation

Aucune donnée disponible



Réglementation nationale

Prescriptions, limitations et interdictions diverses

BGR 190 (reglas para el uso de protección respiratoria)

BGR 192 (règles pour l'utilisation de la protection des yeux et du visage)

BGR 195 (Règles d'utilisation des gants de protection)

Classe de danger pour l'eau 1 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses